



AVIS PUBLIC

REPORT de la vente pour défaut de paiement de taxes

VILLE DE MIRABEL

Avis est donné par la soussignée, greffière de la susdite municipalité, que la vente pour défaut de paiement de taxes qui devait être tenue **LUNDI, le 14 DÉCEMBRE 2020, à 13 h 30**, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, **est reportée à une date ultérieure** qui sera annoncée par un avis public, au moins quinze (15) jours avant la tenue de ladite vente, et cela, en raison des mesures sanitaires reliées à la COVID-19.

Cette décision fait suite à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

Donné à Mirabel, ce 4 décembre 2020

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate